

voit-il? bien

Un trouble visuel se manifeste souvent par de légères anomalies de comportement du bébé qu'une maman peut repérer si elle est avertie. Avant l'âge de 2 ans, voici les signes qui doivent vous amener à consulter :

- Dans les premières semaines de sa vie, votre bébé ne dirige pas son regard vers la lumière ou, à l'inverse, il la fuit énergiquement.
- A la fin du troisième mois, il ne sourit pas aux visages familiers, ne s'anime pas à la vue de son biberon, ne joue pas avec ses mains.
- Dès le deuxième trimestre, il ne saisit pas les objets pour les porter à sa bouche, ne tend pas la main vers un jouet qu'on lui présente, ne fait pas de distinction entre les visages familiers ou étrangers. Parfois, il donne encore l'impression de loucher.
- A partir du troisième trimestre, il ne cherche pas l'objet qui disparaît de son champ visuel, il ne se penche pas pour ramasser un jouet, il lui arrive d'avoir des mouvements saccadés, il ne réagit pas aux mouvements brusques.

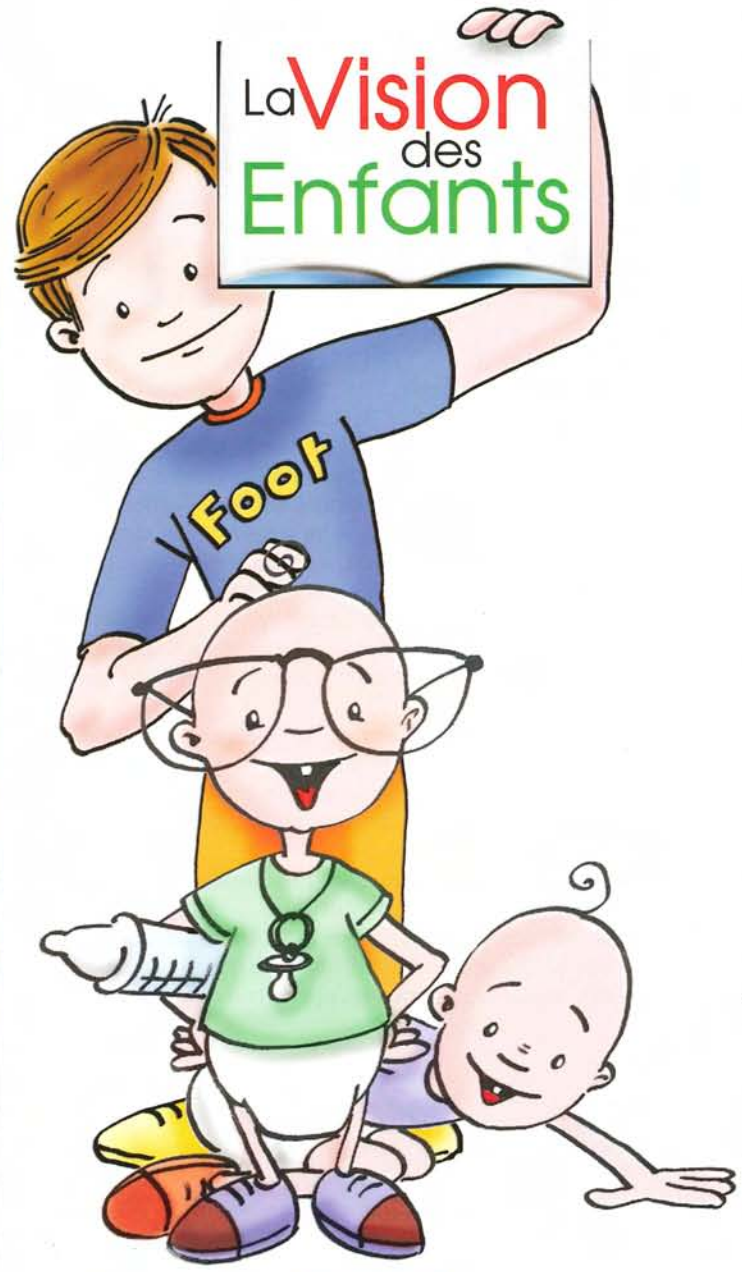


Age	Evolution	Surveillance	Attention
0	Vision de près nette à partir de 4 cm	0,3 Visite obligatoire du 8 ^{ème} jour	
1 mois	Apparition de l'accommodation	★ ↓	
2 mois	Réflexe de fusion		
3 mois	Strabisme naturel et 1 ^{er} réflexe de convergence		
4 mois			
5 mois			
6 mois	Convergence normale	1 NOTRE CONSEIL Consultez votre Ophtholmo	STRABISME ANORMAL Récupération totale de l'amblyopie si dépistée et corrigée à temps
9 mois		2 ★	
1 an		4	
2 ans		7 Visite	
3 ans	Vision de près nette à partir de 5 cm	9 obligatoire	1 enfant sur 7 a des problèmes visuels
4 ans		10 école	
5 ans		maternelle	
6 ans	Vision de près nette à partir de 7 cm	★ cours préparatoire	Récupération de 50% des amblyopies
10 ans		NOTRE CONSEIL 2 consultations chez votre Ophtholmo	

0,3 acuité visuelle (en dixièmes)

Et le remboursement?

Jusqu'à 16 ans, les montures, sont remboursées à 65% sur la base d'un forfait de 200 F et, pour les verres 65%, selon le degré de correction. Avant 6 ans, toutes les paires de lunettes achetées en une année bénéficient de cette mesure. De 6 à 16 ans, la Sécurité Sociale ne rembourse plus qu'une paire par an.



Bébé apprend à VOIR

A cinq mois de grossesse, les yeux du fœtus sont déjà pratiquement achevés. Dès la naissance, lorsqu'il est éveillé, le bébé voit ! Un nourrisson, qui vient au monde, peut détecter l'équivalent d'un crayon très contrasté, qui se déplace lentement à 30 cm de ses yeux. A cet âge, il redoute les fortes lumières. Au troisième jour, il peut fixer le visage de sa maman. A six semaines, il le reconnaît. Ainsi, la vision de l'enfant se construit, mois après mois, de la naissance jusqu'à 5 ou 6 ans, avec des « rendez-vous » précis.

- A 4 mois et demi, il suit des mouvements vifs et rapides (les déplacements de sa maman dans la pièce...). Il commence aussi à appréhender la distance d'un objet mais son monde se limite encore. Son acuité est de 2/10^{èmes}.
- A 9 mois, il voit bien plus loin et commence à voir les détails. Il perçoit les couleurs franches et saturées.
- A 18 mois, ses fonctions visuelles sont quasiment adultes même s'il lui manque 4 à 6/10^{èmes} d'acuité. Notamment, il différencie encore mal les faibles nuances.
- De 3 à 6 ans, l'enfant acquiert toutes les facultés visuelles et tout cela est bien en accord avec sa motricité.
- De 6 à 10 ans, l'enfant apprend à lire. Pour cela il doit posséder une bonne acuité visuelle, une capacité d'accommodation normale, des mouvements oculaires et une convergence de qualité.



suivez son regard

Sur les 750.000 enfants qui viennent au monde, chaque année, en France, 100.000 ont ou vont avoir un problème de vision. 60.000 sont myopes, hypermétropes et/ou astigmatés de l'un ou des deux yeux. 30.000 présentent ou présenteront un strabisme allant de la simple petite coquetterie à une « loucherie » marquée. Restent 10.000 enfants dont la pathologie oculaire demande une très grande attention.

● La myopie apparaît le plus souvent à l'adolescence. Cependant certains bébés peuvent être myopes. L'enfant voit mal de loin mais bien de près. Cette anomalie peut passer inaperçue tant qu'il ne s'intéresse qu'à un monde proche.

● L'hypermétropie est le défaut le plus répandu chez les bébés. D'ailleurs, tous les enfants naissent légèrement - et momentanément - hypermétropes. Ce défaut disparaît, le plus souvent, entre 6 et 10 ans.

Habituellement, on néglige les faibles hypermétropies. Lorsqu'elles sont plus importantes, il faut les corriger pour éviter l'apparition d'un strabisme ou d'une amblyopie.

● L'astigmatisme est dû à une irrégularité de courbure de la cornée. L'enfant voit mieux, par exemple, les lignes verticales que les lignes horizontales.

● Le strabisme est un défaut de parallélisme entre les deux axes du regard. La déviation légère ou importante peut être intermittente, variable ou permanente et affecter un ou deux yeux. Cependant, attention : jusqu'à trois mois, il est normal qu'un bébé semble, parfois, loucher car ses deux yeux sont encore indépendants et pas toujours capables de superposer deux images. Dans la moitié des cas, le strabisme peut apparaître après 9 mois. Ce défaut n'est pas seulement un inconvénient esthétique. Un œil qui ne fixe pas est susceptible, si l'on n'intervient pas, de devenir paresseux puis inefficace : c'est ce que l'on nomme l'amblyopie.

A l'âge de la lecture des défauts passés jusque là inaperçus peuvent se révéler. Il n'est jamais trop tard pour les corriger.

Pour préserver le capital visuel du tout petit, il est indispensable de détecter et de corriger le plus tôt possible ses défauts visuels. En France, les règles de la Protection maternelle et infantile imposent trois visites obligatoires du jeune enfant comportant, entre autres, un examen succinct de la vue :

L'un au 8^{ème} jour de la vie, un 2^{ème} à 9 mois, un 3^{ème} à 2 ans. Ensuite, l'enfant doit être suivi à l'école mais rien n'empêche de consulter régulièrement un ophtalmologiste en ville ou à l'hôpital. Aujourd'hui, à partir de quelques mois, les spécialistes savent mesurer l'acuité visuelle, observer le parallélisme des yeux et examiner la puissance optique et le fond de l'œil d'un petit enfant. Selon le défaut visuel dépisté et l'âge de l'enfant, il existe plusieurs modes de correction adaptés :

- La chirurgie est réservée aux cas graves, par exemple de strabisme, entre 2 et 5 ans.
- Les lentilles de contact sont un moyen de correction d'exception car elles exigent une participation et une attention considérables de la part des parents.
- La rééducation consiste, généralement, à cacher le « bon » œil pour obliger le plus faible à travailler. Il suffit, vers six mois, d'une occlusion d'une demie heure par jour pour récupérer l'acuité visuelle d'un œil paresseux.
- Les lunettes constituent le moyen de correction le plus répandu chez l'enfant pour compenser la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme.

